

## Chapitre 25

Sel; soufre; terres et pierres; plâtres, chaux et ciments

### Sel en forme de blocs

aggloméré par compression, composé de chlorure de sodium (95 % ou plus) additionné de faibles quantités d'oligo-éléments de la nature de ceux existant à l'état naturel dans certains sels, tels que magnésium, cuivre, manganèse, cobalt, **destiné à être utilisé comme pierre à lécher pour le bétail.** 615.88.1995.2

*Mots-clés: pierre à lécher / chlorure de sodium / pour bétail / alimentation animale*

2501.0000

### Quartz

obtenu en broyant de l'alaskite. Ce minerai fait l'objet, sans modifier sa structure de quartz-a, d'une séparation mécanique, d'un traitement à l'acide pour éliminer les impuretés et d'un traitement thermique destiné à supprimer l'humidité résiduelle qui demeure après le lavage ou le rinçage dans l'eau. 304.20.1997.2

*Mots-clés: quartz-a de minerai d'alaskite*

2506.1000

### Sable de grenat (Garnet)

Sable rougeâtre, tamisé, calibré en différentes tailles de grain (exprimées en mesh), pour utilisation en tant qu'abrasif dans la technique de découpe au jet d'eau. 3128.808.2014.2

*Mots-clés: sable naturel / sable tamisé / sable calibré / mesh / abrasif / pour la découpe au jet d'eau*

2513.2000

### Gabions de pierre (cages grillagées)

en fils de fer, même perfectionnés en surface, remplis de pierres majoritairement calcaires compactées et concassées, de différentes dimensions (200 cm x 50 cm x 100 cm, p. ex.), destinés à être utilisés pour des ouvrages de renforcement, de soutènement de talus ou des murs antibruit. 3168.22.2013.3



*Mots-clés: ouvrage de renforcement / soutènement de talus / murs antibruit / mur de soutènement*

2515.2000

**Ciments hydrauliques**

consistant en ciment Portland mélangé avec plus de 5 % en poids d'autres matières cimentaires telles que de la pouzzolane, des cendres volantes ou de la pierre à chaux.

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 et 6. 710108.61.2018.3

*Mots-clés: Portland / pouzzolane*

2523.9000

**Débris**

de meules et de pierres en abrasifs naturels ou artificiels agglomérés du n° 6804, ne pouvant être utilisés que pour la récupération de la matière abrasive.  
615.89.1995.2

*Mots-clés: débris de pierre en abrasif / débris matière abrasive / débris de meule*

2530.9000

**Poudre blanche pulvérulente**

contenant plus de 99,2 % en poids de sulfate de sodium anhydre, obtenue uniquement par prélèvement mécanique de thénardite (sulfate de sodium anhydre) formée naturellement à l'air libre à la surface de la mirabilite (sulfate de sodium décahydraté) qui cristallise à partir de la saumure naturelle d'un lac en raison des basses températures qui règnent en hiver. Avant d'être conditionné, le produit est passé dans un tamis à ouverture de mailles de 0,65 mm.

Application des Règles générales pour l'interprétation du Système harmonisé 1 et 6.

*Voir aussi la décision "Poudre blanche pulvérulente", n° 2833.1100.*

304.65.2006.3

*Mots-clés: sulfate de sodium anhydre / thénardite / sulfate de sodium décahydraté / mirabilite / saumure naturelle*

2530.9000